

culière offrir ses souhaits envoya à Monseigneur un message qui lui fut porté par le Receveur et dont voici la teneur :

A Mgr. J. O. ROUTHIER, V. G.,
Monseigneur,

Votre anniversaire de naissance ne laisse pas indifférent le Conseil Local No. 22 de l'Union Saint-Joseph.

Votre qualité de Chapelain Général nous fait un devoir de vous présenter nos vœux de bonheur et nos souhaits d'heureuse fête.

Nous connaissons votre dévouement à cette société de l'Union Saint-Joseph aussi faisons-nous des vœux pour que Dieu vous conserve encore longtemps à notre société.

Veuillez agréer, Monseigneur, ces souhaits de bonne fête du Conseil Local No. 22 de l'Union Saint-Joseph du Canada.

E. COLLE, Prés.

• N. LEFAIVRE, Sec.

Voici la réponse que Monseigneur a adressée, d'Ottawa à notre Président :

A MM. E. COLLE et N. LEFAIVRE,
Président et Secrétaire
de l'Union Saint-Joseph, Conseil No. 22.

Messieurs,

J'ai été bien sensible à vos vœux et à vos bons souhaits de fête au jour anniversaire de ma naissance.

Je viens vous dire de tout cœur mes remerciements. J'aurais voulu vous les offrir de vive voix, mais les circonstances ne l'ont pas permis. Vous parlez de mon dévouement à la société comme chapelain depuis décembre 1880.

Laissez-moi vous dire que tout prêtre lui doit son dévouement, car c'est une société qui a toujours été franchement catholique. Monseigneur, dans l'audience qu'il recevait du Bon Pape de Rome recevait des faveurs spéciales pour l'Union comme récompense de sa soumission à l'Eglise et de sa générosité à l'œuvre du Denier de Saint-Pierre.

Si le Pape vous loue et vous bénit, vous officiers et membres de la Société, comment voulez-vous que le Chapelain Général ne vous loue pas et ne soit pas près de vous.

Avec remerciements et reconnaissance, je demeure bien,

J. O. ROUTHIER, V. G.,
Chap. Gén. de l'Union St-Joseph du Canada.